

Les fautes répréhensives

- A) Comportement antisportif par l'un des officiels d'une équipe après qu'il ait déjà été sanctionné à la fois par un avertissement et une exclusion.
- B) Irrégularité d'un joueur présentant un risque pour l'intégrité physique de l'équipe adverse.
- C) Comportement antisportif grossier d'un joueur ou d'un officiel de l'équipe sur ou en dehors de l'aire de jeu et dans le cas particulier de comportement antisportif répété ou significatif lors d'une épreuve décisive de jets de 7 mètres.
- D) Voie de fait d'un joueur en dehors du temps de jeu réglementaire, c'est à dire avant le match, une interruption de temps ou pendant le déroulement d'une épreuve décisive.
- E) Voie de fait d'un officiel.
- F) 3^e exclusion d'un même joueur.

L'expulsion pour voie de faits commise par un joueur sur ou en dehors du terrain.

Progressivité des sanctions

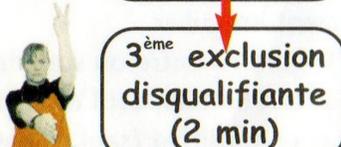
1 seul avertissement (carton jaune) par joueur
3 au maximum par équipe.



2 minutes d'exclusion.

La 3^e exclusion pour le même joueur conduira à sa disqualification (carton rouge).

Ce joueur sera remplacé au bout de 2 minutes.



Disqualification directe (carton rouge) : le joueur disqualifié ne prendra plus part au jeu. Il se rendra dans les tribunes ou au vestiaire et sera remplacé après 2 minutes.



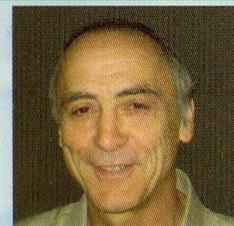
Expulsion : Le joueur expulsé ne prendra plus part au jeu, il se rendra dans les tribunes ou au vestiaire et ne sera pas remplacé. Son équipe jouera avec un joueur de moins jusqu'à la fin du match.



Morvan Fougillet Imprimeurs - Vitry - 02 23 55 14 20 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



RESPECTONS NOS ARBITRES



Joël DELPLANQUE,
Président de la FFHB.

L'exigence de la fonction d'arbitre est accrue par la médiatisation ; elle demande une parfaite connaissance du jeu, des capacités d'anticipation et une grande maîtrise de soi dans un environnement souvent passionné.

Je me réjouis que cette nouvelle édition soit aussi l'occasion de permettre à tous les nouveaux spectateurs ou téléspectateurs de mieux connaître les principales règles qui régissent le handball et les arbitres jeunes ou expérimentés qui concourent depuis de nombreuses générations à sa réussite et à sa notoriété.

Ensemble respectons les arbitres.

Les équipes

Les joueurs de champ d'une équipe doivent porter une tenue uniforme. Elle doit se distinguer, en termes de couleurs et de motifs, de celle de l'équipe adverse.

Les joueurs occupant le poste de gardien de but dans une équipe doivent porter une tenue de la même couleur, différente de celles des joueurs de champ des 2 équipes et de celle du gardien adverse.



Le match se joue à 7 joueurs dont obligatoirement un gardien. Les autres sont remplaçants.

les objets qui sont INTERDITS

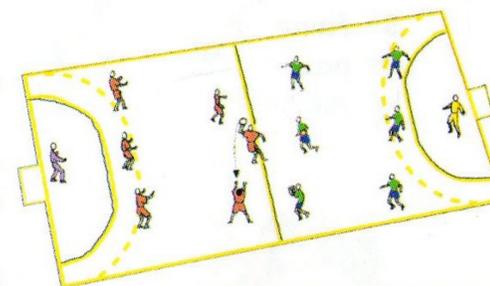


L'engagement

Chacun dans son camp, les défenseurs doivent se tenir à 3 mètres minimum du lanceur au centre du terrain.

Le porteur de balle, un pied sur la ligne médiane et l'autre dans son camp, lance la balle à un partenaire, depuis le centre du terrain dans n'importe quelle direction.

L'engagement doit être exécuté dans les 3 secondes suivant le coup de sifflet de l'arbitre.

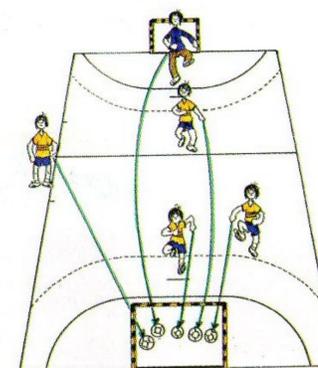
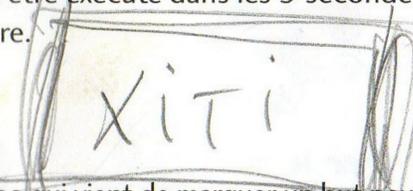


Le but

Un joueur de l'équipe qui vient de marquer un but peut rester dans le camp des joueurs adverses pour les contraindre à l'engagement, à condition d'être à 3 mètres au moins de celui qui engage.

Le gardien de but a le droit de quitter sa surface de but sans ballon ou sans maîtriser celui-ci.

Il peut participer à la rencontre sur toute la surface de jeu.



UN BUT PEUT ÊTRE MARQUÉ DIRECTEMENT SUR :

- Engagement,
- Renvoi du gardien,
- Remise en jeu,
- Jet franc,
- Jet de 7 mètres,
- Sur action collective des attaquants.

"Être ACTEUR dans le handball en connaissant mieux les règles."

